

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction Générale des Enseignements
et de la Formation Supérieurs

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المديرية العامة للتعليم والتكوين العالين

N° 278 /D.G.E.F.S/2021

11 MARS 2021

Alger le 11 MARS 2021

Messieurs les Présidents des Conférences Régionales
En communication avec Madame et Messieurs
les doyens des Facultés de Médecine

Objet : Déroulement du concours de résidanat au titre de l'année 2020/2021.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle causée par la pandémie du Covid-19, j'ai l'honneur de vous informer qu'à titre exceptionnel après concertation avec les conférences des doyens, l'examen du concours de résidanat prévu les 27 et 29 mars 2021 sera organisé selon les modalités suivantes :

- Une (01) épreuve unique en médecine comportant 120 questions pour une durée de 03 h 30 mn ;
- Une (01) épreuve unique en pharmacie et médecine dentaire de 100 questions pour une durée de 03 h.

En perspective du déroulement de ce concours, il est demandé à madame et messieurs les doyens d'entreprendre les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre de ces actions, ainsi que les actions liées au dispositif sanitaire en matière d'organisation des examens.

Veillez agréer, madame, messieurs mes salutation les meilleures.

Le Directeur Général

المدير العام للتعليم و التكوين العالين، بالنيابة
إمضاء: الأستاذة بوعلام سعاداني

